

[Communications affichées]

Guide pratique du dépôt

Nouveauté – plus de visibilité pour votre communication affichée : En 2018, en plus du format papier, votre poster sera consultable de façon électronique. Nous vous demandons donc de suivre les consignes suivantes afin de permettre la consultation de votre poster au format digital.

Format papier

Panneau de taille de 0,90m (largeur) par 1,60 m (hauteur) – format portrait

Format digital

Rappel important : Votre poster devra être **déposé uniquement en ligne** avant le **9 Mars 2018**

Pendant le congrès, votre poster électronique sera consultable sur une zone dédiée, composée de 20 ordinateurs équipés d'un écran 23" (environ 60 cm). Ces écrans seront orientés en **mode portrait** pour la consultation.

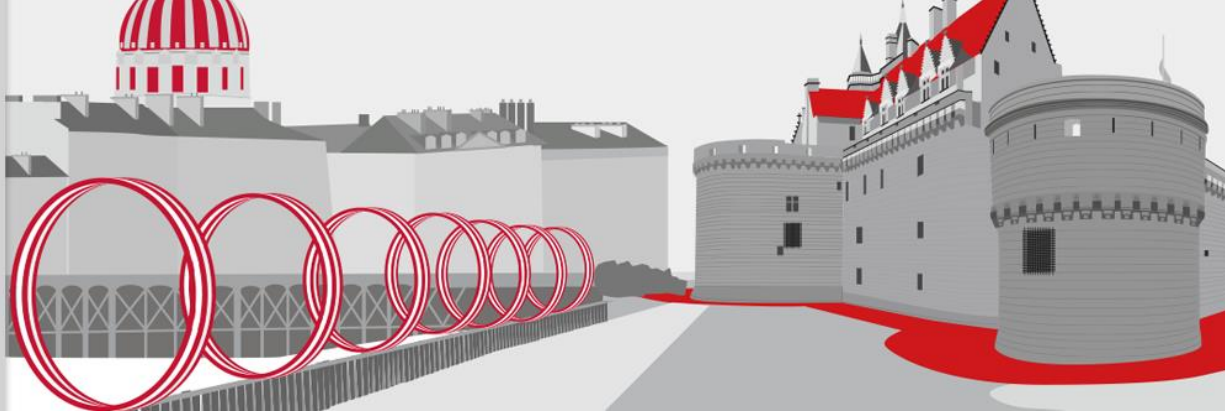
Format de dépôt des présentations :

Pour que votre poster non affiché soit consultable dans de bonnes conditions, nous vous demandons de *respecter* les recommandations ci-dessous :

- Fichier **pdf** exclusivement, **1 page maximum**.
- Format **16:9**, orientation portrait.

Si vous préparez votre présentation à partir d'un fichier Powerpoint (.ppt, .pptx) :

- L'orientation par défaut lors de l'initialisation d'un document est paysage. **Merci de veiller à changer ce paramètre vers portrait** pour un affichage qualitatif de votre poster : sous Powerpoint 2016 > Ruban Création > Bouton « Taille des diapositives » puis « Taille des diapositives personnalisée » ou « Mise en page » afin d'accéder aux paramètres d'orientation. **Vous pouvez également télécharger un modèle vierge avec cette mise en page en [cliquant sur ce lien](#).**
- **Vous pouvez le convertir** en cliquant sur Fichier > Enregistrer sous... puis en choisissant PDF dans la zone déroulante « Type ». Cette fonctionnalité est accessible à partir de Microsoft Office 2010. Si vous utilisez une version antérieure de Microsoft Office, vous pouvez convertir



votre fichier en utilisant un outil type PDFCreator (<http://www.pdfforge.org/pdfcreator>).

Les navigateurs suivants sont compatibles avec l'interface de dépôt : **Google Chrome / Mozilla Firefox / Internet Explorer 10 et versions ultérieures / Safari 9**

Dépôt en ligne de votre poster (9 mars dernier délai)

- Vous recevrez un mail vous indiquant comment vous connecter sur la **plateforme de dépôt des posters électroniques**.
- Déposez votre **fichier** en suivant les instructions affichées à l'écran.
- Vous pourrez définir des **zones** sur lesquelles les congressistes visionnant votre e-poster pourront zoomer.
- Vous pourrez ensuite **valider votre poster**.

En cas de problème lors du dépôt, une assistance technique est à votre disposition directement sur le site (bouton « Assistance » en haut à droite de l'écran).